Ville de SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°35/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
19 AVR. 2023

Date de la convocation : Le 28 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents	22
Procurations	1
Absents	5
Excusés	5

En cours de Séance :

Présents	22
Procurations	1
Absents	5
Excusés	5

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. FERDINAND Thierry, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. BERNABE Cédric, M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Stéphan GLANIOS

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. CRETINOIR Joël pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

SUBVENTION COMMUNALE POUR L'ANNEE 2023
AUX ASSOCIATIONS

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
19 AVR. 2023

Le maire expose :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article 1611-4

-Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2023 intervenu le 11 avril 2023,

- Considérant l'importance pour la vie locale, l'apport et le rôle des associations de type " loi 1901", de la participation des citoyens à la vie de la cité,

.....

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** l'attribution de subventions aux associations d'un montant total de **207 479,54€** (deux cent sept mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-quatre centimes) pour l'exercice 2023.
- **DE VERSER** aux associations qui suivent pour l'exercice 2023, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-après,

ASSOCIATIONS	ALLOUEES 2023
ACACS (Association convergence action club sport)	15 000,00 €
ADCA (Association pour le développement commercial et artisanal de Saint-Joseph)	10 000,00 €
AFFP (Association de Familiale de Fond Perez)	2 500,00 €
AMICALE BOULISTE DE SAINT JOSEPH	1 000,00 €
ASSOCIATION 3ème Age Le Club Les Alizés	1 500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE BOIS DU PARC	1 500,00 €
BELKADANS	1 000,00 €
CAJAD (Club d'activité Joséphines d'Animation et de Développement)	7 500,00 €
CŒURS AU CHANTS	1 000,00 €
COSPMSJ (comité des œuvres sociales du personnel municipal de st joseph)	5 000,00 €
Cynthia ANAIS **EXCEPTIONNELLE**	2 000,00 €
David BESSIERE **EXCEPTIONNELLE**	3 000,00 €
EQUILIBRACTION	500,00 €
GOLDEN LION ATHLETISME	3 700,00 €
GOLDEN LION Basket-Ball	5 000,00 €
GOLDEN LION Football	21 000,00 €
GREEN CORNER KARAYI'B	800,00 €
JEDIFOTO	1 000,00 €
LA PEDALE D'OR JOSEPHINE	19 000,00 €
LE CYGNE NOIR	1 500,00 €
LE LABOUTO	1 000,00 €
LES ANTHURIUMS	2 000,00 €
LES HORIZONS JOSEPHINS	800,00 €
MADE IN BO KAY	1 500,00 €
MATJILPA	10 000,00 €

MOUVANS GOMIE	1 000,00 €
PLIS FOS 212	2 000,00 €
RACINE CREOLE	6 000,00 €
RACING CLUB DE SAINT JOSEPH	22 500,00 €
RENAISSANCE DE RIVIERE L'OR	1 000,00 €
RESEAU L.I.L.A.S (Les Indépendantes Libres Alignées et Solidaire)	500,00 €
SCOOT ET GUIDE	1 500,00 €
SPRINT CLUB DE SAINT-JOSEPH	2 000,00 €
STRAND CART **EXCEPTIONNELLE**	2 000,00 €
TEAM KIDS DE BOIS DU PARC	2 000,00 €
TENNIS CLUB DE SAINT-JOSEPH	5 000,00 €
TFM (Team Fast Madinina)	2 500,00 €
TI CHAMPION CHAPELLE	500,00 €
TI MOUN JEANNE MERTON	500,00 €
TI MOUN LA ROSIE	800,00 €
TI SPORTIF PRESKIL	500,00 €
UFAL DE SAINT JOSEPH (Union des Femmes Laïques de Saint-Joseph)	1 200,00 €
UFM DE MARTINIQUE (Union des Femmes de Martinique)	1 000,00 €
SOUS TOTAL	**171 300,00 €**
DISPONIBILITE	**36 179,54 €**
TOTAL	**207 479,54 €**

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 11 avril 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH MARTINIQUE

Pour le Maire, et par délégation
2ème Adjoint
Eliane MIÉVILLY

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
19 AVR. 2023